

Eyne – La station accueille le 52^e site de compostage partagé des Pyrénées catalanes



Avec cette nouvelle installation à Eyne station, le territoire compte désormais 52 sites de compostage partagé.

La communauté de communes Pyrénées Catalanes poursuit le déploiement de son réseau de compostage partagé avec l'installation d'un nouveau site à Eyne Station.

Le premier site de compostage avait été installé à La Cabanasse en 2019. Depuis, l'intercommunalité poursuit le déploiement de ce réseau afin de proposer aux habitants des solutions de proximité pour trier leurs déchets alimentaires à la source. À l'occasion de l'inauguration de la 52^e plateforme de compostage partagé (avenue de Catalogne), élus et habitants, en résidence permanente ou secondaire se sont retrouvés. Ce rendez-vous a été l'occasion pour les habitants de découvrir le fonctionnement du nouveau site et d'échanger avec les agents de la communauté de communes sur les bonnes pratiques du tri des biodéchets. Dans une ambiance conviviale et familiale, les participants ont notamment pu bénéficier de conseils pour améliorer leurs gestes de tri au quotidien. Un bioseau leur a également été offert par la collectivité. Cette démarche répond aux objectifs de la loi Agec, qui a généralisé le tri à la source des biodéchets depuis le 1er janvier 2024.

Une démarche collective en faveur de la transition écologique

Au-delà de la mise en place d'équipements, la communauté de communes accompagne les habitants dans l'évolution de leurs pratiques et dans la réduction des déchets produits au quotidien. *"Le développement du compostage partagé repose avant tout sur une dynamique collective. Chaque nouveau site permet de renforcer le maillage du territoire et d'offrir aux habitants une solution simple et concrète pour valoriser leurs biodéchets"* souligne Pierre Bataille, président de la communauté de communes Pyrénées catalanes, *"nous nous félicitons de la mobilisation des habitants et des élus autour de cette démarche, qui participe pleinement à la transition écologique du territoire."* Le compostage est une solution accessible à tous. Depuis le 1^{er} janvier 2024, deux solutions principales sont proposées aux habitants pour trier leurs biodéchets : le compostage individuel, avec des composteurs disponibles en déchèterie au tarif de 5 €. Le compostage partagé, désormais accessible grâce à un réseau de 52 sites répartis sur le territoire. Un bioseau est également offert sur simple présentation de la carte de déchèterie.

Pour connaître les consignes de tri et trouver le site de compostage partagé le plus proche de chez vous, rendez-vous sur le site de la communauté de communes Pyrénées catalanes.